AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0953
FR0010458729-FS0560

12 juin 2019

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IMPLANET

(Alternext)

Par courrier reçu le 7 juin 2019, complété notamment par un courrier reçu le 12 juin, la société Citadel Securities GP LLC[1] (131 South Dearborn, Chicago, IL 60603, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 4 juin 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société IMPLANET[2] et détenir, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales Citadel Securities (Europe) Limited, Citadel Securities GSC (Ireland) Limited et Citadel Securities LLC, 2 837 549 actions IMPLANET[3] représentant autant de droits de vote, soit 6,67% du capital et des droits de vote de cette société[4].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions IMPLANET sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Kenneth Griffin.
[2] Société transférée d'Euronext Paris sur Alternext (Euronext Growth) le 11 juillet 2017.
[3] Dont 200 actions IMPLANET représentées par 100 ADR.
[4] Sur la base d'un capital composé de 42 537 800 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.